

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

CL 2023/19-CF  
février 2023

**AUX:** Points de contact du Codex  
Points de contact d'organisations internationales ayant le statut d'observateur auprès du Codex

**DU:** Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius,  
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

**OBJET:** **Demande d'observations sur le Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination du manioc et des produits à base de manioc par les mycotoxines**

**DATE LIMITE:** **25 mars 2023**

## GÉNÉRALITÉS

1. Pour prendre connaissance des informations générales, veuillez vous reporter au document CX/CF 23/16/6 disponible sur la page Internet<sup>1</sup> de la seizième session du CCCF.

## DEMANDE D'OBSERVATIONS

2. Les membres et observateurs du Codex sont invités à présenter des observations sur le Code d'usages, tel qu'indiqué dans l'annexe I du document CX/CF 23/16/6, qui est chargée sur le Système d'observations en ligne du Codex (OCS): <https://ocs.codexalimentarius.org/>. Les observations fournies par le système OCS doivent suivre les orientations fournies aux paragraphes 5 à 9.
3. En fournissant des observations sur le Code d'usages, les membres et observateurs du Codex sont invités à fournir:
  - i. Des observations générales sur l'approche générale du Code d'usages (à savoir si le contenu traite, en général, des mesures qui se sont avérées efficaces pour prévenir/réduire la contamination par les mycotoxines dans le manioc et les produits à base de manioc et qui sont applicables à l'échelle mondiale);
  - ii. Des observations spécifiques sur les dispositions qui pourraient nécessiter un approfondissement; (par exemple pour plus de clarté et d'exhaustivité, etc) ou des dispositions supplémentaires qui ne sont pas actuellement abordées dans le Code d'usages afin d'améliorer le contenu du document;
  - iii. Des orientations sur le fait de savoir si le Code d'usages est prêt à être avancé à l'étape 8 pour adoption finale par la Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-sixième session (2023).
4. Les membres et observateurs du Codex sont encouragés à présenter des observations en réponse à la présente lettre circulaire<sup>2</sup> afin de faciliter l'examen du Code d'usages et sa finalisation lors de la prochaine session du CCCF.

## ORIENTATIONS CONCERNANT LA PRÉSENTATION DES OBSERVATIONS

5. Les observations doivent être présentées dans le système OCS, par l'intermédiaire des Points de contact des membres du Codex et observateurs.
6. Les Points de contact des membres du Codex et observateurs peuvent accéder au système OCS et au document ouvert aux observations en sélectionnant "Entrer" dans la page "Mes révisions", disponible après avoir accédé au système.
7. Les Points de contact des membres du Codex et des organisations observatrices doivent fournir des propositions de changements et des observations/justifications sur un paragraphe spécifique (dans les catégories: rédactionnels, de fond, techniques et traduction) et/ou au niveau du document (observations générales ou observations récapitulatives). Des conseils supplémentaires sur les catégories et les types d'observations de l'OCS se trouvent dans les questions fréquentes de l'OCS (FAQs)<sup>3</sup>.
8. D'autres ressources de l'OCS, notamment le Manuel de l'utilisateur et le guide succinct, sont également disponibles sur le site du Codex<sup>4</sup>.
9. Les éventuelles questions sur le système OCS peuvent être adressées à [Codex-OCS@fao.org](mailto:Codex-OCS@fao.org).

<sup>1</sup> <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings/detail/fr/?meeting=CCCF&session=16>

<sup>2</sup> <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/resources/circular-letters/fr/>

<https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/committee-detail/related-circular-letters/fr/?committee=CCCF>

<sup>3</sup> [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/codexalimentarius/doc/OCS/Codex\\_OCS\\_FAQs\\_2017-11-06.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/codexalimentarius/doc/OCS/Codex_OCS_FAQs_2017-11-06.pdf)

<sup>4</sup> <http://www.fao.org/fao-whocodexalimentarius/resources/ocs/fr/>